

calibrite

colorchecker classic



A

NOTE
SUR
DEUX MAUSOLÉES NÉO-PUNIQUES
DE TATAHOINE

PAR
M. GAUCKLER
MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

(Extrait du Bulletin archéologique. — 1901)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCI



NOTE
SUR
DEUX MAUSOLÉES NÉO-PUNIQUES
DE TATAHOUE

PAR
M. GAUCKLER

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1901)

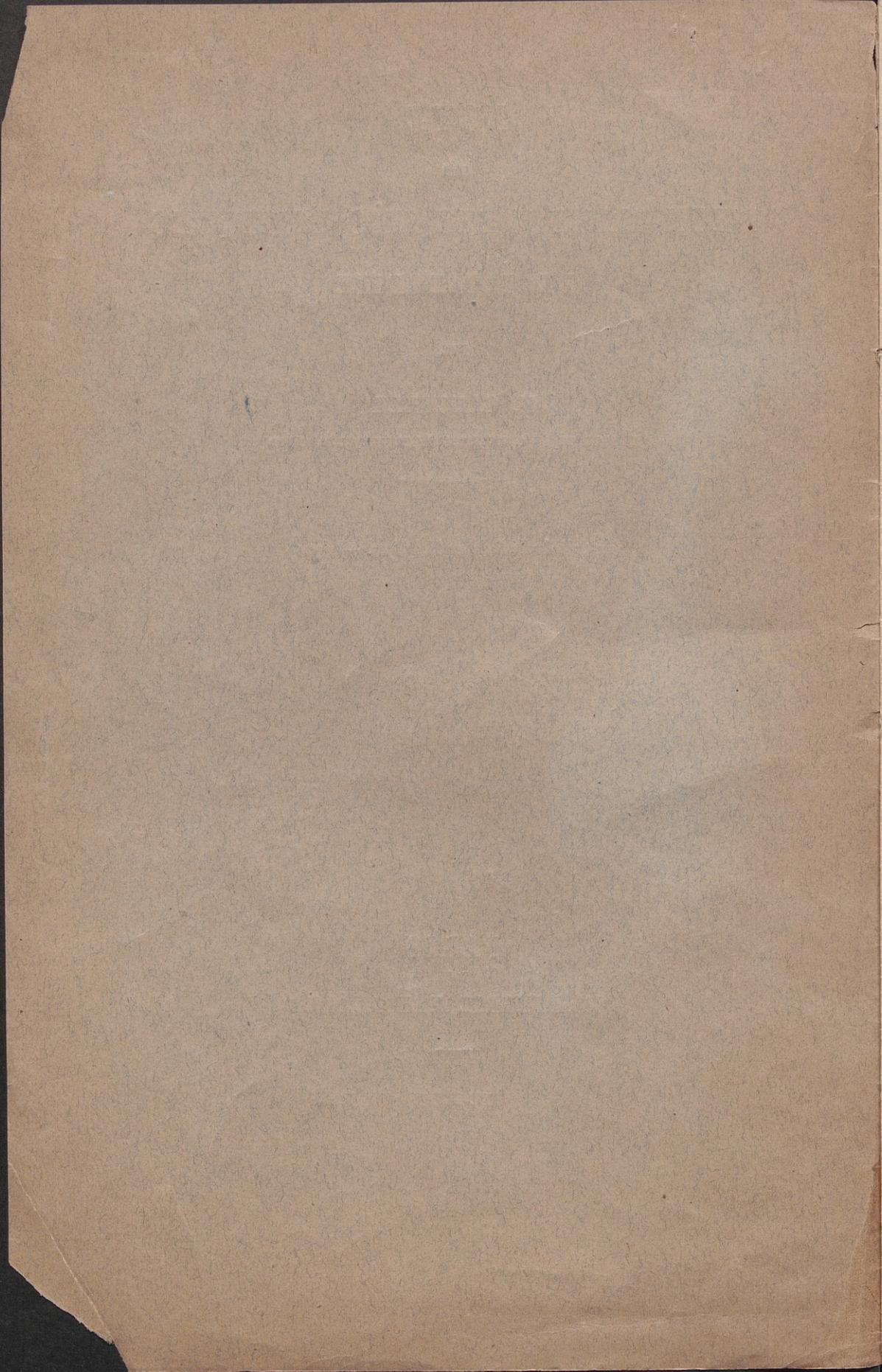


PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

—
M D C C C C I



x
76



Appendice n° 2462



NOTE

SUR

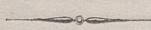
DEUX MAUSOLÉES NÉO-PUNIQUES

DE TATAHOINE

PAR

M. GAUCKLER

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD



(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1901)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE



MDCCCCI

R. 2.462

NOTE

NEW PATENT OFFICE 450-2111

DR. J. H. HARRIS

1888

M. C. HARRIS

1888

DR. J. H. HARRIS

1888

NOTE
SUR
DEUX MAUSOLÉES NÉO-PUNIQUES
DE TATAHOINE.

Les bas-reliefs qui font l'objet principal du rapport ci-dessus ont été relevés pour la première fois, en 1892, par M. Sadoux, inspecteur du Service des Antiquités et Arts, qui les a photographiés; ils ont figuré à l'Exposition de Madrid en 1892 et à l'Exposition de Lyon en 1894. Ils ont ensuite été signalés d'un mot par M. le lieutenant Lecoy de la Marche dans son rapport : *Recherche d'une voie romaine du golfe de Gabès vers Ghadamès* ⁽¹⁾, et reproduits pour la plupart en 1898, sans autre éclaircissement, dans une revue anglaise ⁽²⁾, par Harry Johnston, alors consul général d'Angleterre à Tunis.

Grâce à des recherches méthodiques entreprises récemment à ma demande, M. le capitaine Tribalet, du service des Affaires indigènes, a pu déterminer l'endroit d'où provenaient, selon toute vraisemblance, ces sculptures, et il a retrouvé les restes des deux mausolées auxquels elles devaient appartenir.

Les relevés faits sur le terrain par M. le capitaine Tribalet permettent de tenter la reconstitution des deux édifices antiques.

C'est au mausolée le plus grand que paraissent appartenir les bas-reliefs encastrés dans le mur du camp de Tatahouine. Deux nouvelles sculptures découvertes par M. le capitaine Tribalet sem-

⁽¹⁾ *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 394.

⁽²⁾ *The geographical Journal*, 1898, XI, p. 58 et suiv. — Cf. Gsell, *Chronique archéologique africaine*, 1900 (*Mélanges de l'École de Rome*, p. 110 et suiv.).

blent confirmer cette hypothèse. Ce sont des pierres d'angle, offrant toutes deux, sur une de leurs faces, un pilastre en saillie. L'un des pilastres est orné de moulures formant cadres concentriques, l'autre, d'une plante avec son fruit, où l'on pourrait peut-être reconnaître une branche de *silphium*. Les deux pierres présentent toutes deux, à gauche des pilastres d'angle, un personnage passant à gauche et conduisant un dromadaire en laisse.

Avant d'essayer de retrouver leur place sur le monument, il est nécessaire de les décrire sommairement. Encastrés dans le mur moderne, sur deux ou trois rangs, ils se succèdent dans l'ordre suivant, de droite à gauche :

Rangée supérieure. — 1° Pilastre d'angle à droite. Sur le pilastre, feuilles et fruits de *silphium*? Dans le champ, homme debout, les bras levés au ciel;

2° Pilastre d'angle à droite : sur le pilastre, le *tau*, symbole de vie;

3° Quadrupède peu distinct, peut-être gazelle.

Seconde rangée. — 4° Pilastre d'angle à droite. Sur le pilastre, rien; dans le champ, deux bœufs (?);

5° Scène de chasse. Deux personnages couchés au premier plan, renversés par un quadrupède furieux, buffle ou sanglier, semblent appeler du secours; un troisième chasseur accourt au fond. Le bas-relief est effacé à droite; il devait y avoir de ce côté un autre personnage;

6° Buffle à longues cornes, à comparer aux bêtes analogues des sculptures rupestres du Sud algérien;

7° Cinq personnages. Deux hommes sonnant de la trompe, trois enfants devant eux, levant les bras au ciel;

8° Outarde ou caille. Ce ne peut être une autruche, comme le suppose M. Johnson, le cou est trop court;

9° Grenadier portant six grenades;

10° Homme poussant devant lui un quadrupède indistinct;

11° La triade divine punique. Trois cônes, chacun surmonté d'une boule figurant le tête;

12° Autruche et autruchon (?);

13° Fragment de bandeau horizontal en relief, orné de spirales se succédant comme des flots;

- 14° Deux cavaliers peu distincts;
- 15° Grenadier portant sept fruits;
- 16° Lion passant à droite;
- 17° Pilastre à gauche. Dans le champ, deux cavaliers avec le grand chapeau de paille pendu dans le dos, comme le cavalier figuré sur les monnaies d'or de Cyrène ⁽¹⁾.

Rangée inférieure. — 18° Fragment de bandeau horizontal en saillie, orné de flots en spirale;

- 19° Paon suivi de son petit, devant une auge à grains;
- 20° Deux blocs de pierre superposés, à colonnes engagées aux angles, provenant du mausolée A;
- 21° La triade divine punique;
- 22° Coq et poussins (?);
- 23° Paon et paonne affrontés, de part et d'autre, d'une auge à grains;
- 24° Lion passant à gauche;
- 25° Quadrupède indistinct dans un double encadrement;
- 26° Pierre d'angle. Extrémité gauche du bandeau horizontal n° 19, et sommet du pilastre qui le soutenait à l'angle gauche de la façade;
- 27° Dans l'assise inférieure du mur est encastré un autre fragment du bandeau se raccordant, lui aussi, à un pilastre d'angle, mais sans aucun ornement.

Nous avons donc conservé vingt-sept bas-reliefs provenant de ce mausolée; mais il nous en manque un certain nombre, et nous n'avons d'ailleurs que bien peu d'indices pour restituer l'ensemble dans son arrangement primitif.

L'édifice lui-même devait être, j'imagine, un de ces piliers rectangulaires très élancés ayant pour socle la plate-forme qui recouvre le caveau et se terminant au sommet par une pyramide, que l'on rencontre si fréquemment en Afrique; l'un des plus caractéristiques et les plus complets de ces monuments funéraires est le mausolée néo-punique de Q. Apuleus Maximus, retrouvé par M. le lieutenant Lecoy de la Marche, précisément dans la même

⁽¹⁾ Cf. Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, p. 50-51, n°s 197, 198, 204, 205.

région, à El-Amroumi, à soixante kilomètres au sud de Tatahouine ⁽¹⁾.

Je suppose que le mausolée avait deux étages que limitait tous deux, sur la façade principale, un bandeau horizontal en saillie. L'un de ces bandeaux était uni; l'autre était orné de flots en spirale; tous deux étaient soulignés par une frise sculptée à double rangée de bas-reliefs. Voici sur quoi se fonde mon hypothèse. Nous avons conservé plusieurs pierres d'angle présentant toutes des pilastres sur une seule de leurs faces, ce qui prouve que les façades latérales des monuments étaient unies. De ces fragments de pilastres, quatre font saillie à droite de la pierre, ce qui suppose, ou deux rangées superposées de bas-reliefs sur les façades opposées du mausolée, ou quatre sur la façade principale. Mais il n'y avait aucun intérêt à orner la façade postérieure du monument, entièrement masquée par les pentes de la montagne qui s'élevait brusquement derrière. Ces quatre rangées de bas-reliefs devaient donc se trouver toutes sur la façade principale. Ils étaient sans doute répartis en deux frises symétriques, ornant le premier et le second étage du monument. Je remarque en effet que les divers sujets semblent se répondre deux à deux, aux mêmes places : deux triades divines, deux groupes de cavaliers, deux lions, deux paons avec auges à grains, deux grenadiers, deux chameaux. La façade principale devait présenter, en outre, une épitaphe qui n'a pas été retrouvée jusqu'ici ⁽²⁾.

L'autre mausolée était beaucoup plus simple, et la restitution proposée par M. le capitaine Tribalet me paraît très acceptable.

La chambre sépulcrale était recouverte d'une plate-forme dallée qui subsiste encore en partie; celle-ci servait de socle à un pilier quadrangulaire, large seulement de 0 m. 75, avec colonnes circulaires, au quart engagées, amortissant les angles; le pilier se terminait au sommet d'abord par une corniche d'un profil assez mou, dont un angle et un autre fragment ont été retrouvés par M. le capitaine Tribalet, puis, selon toute apparence, par une pyramide de couronnement.

Le principal intérêt de ce monument réside dans l'épitaphe néo-

⁽¹⁾ *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 403 et suiv.

⁽²⁾ Ce n'est pas nécessaire. Souvent de deux mausolées voisins, l'un porte une inscription, l'autre est anépigraphe. [Ph. B.]

punique qui ornait sa façade principale et dont M. Ph. Berger a communiqué la traduction à la Commission du Nord de l'Afrique. (Voir ci-dessous.)

Ce texte est précieux en ce qu'il nous permet de fixer la date approximative des mausolées, lesquels semblent bien avoir été construits tous deux à la même époque. On ne peut, en aucun cas, les faire remonter plus haut que l'occupation romaine, malgré la barbarie des sculptures qui les ornent. Elles rappellent, sans doute, d'une façon frappante, les figures rupestres du Sud oranais, du Djebel-Amour et de l'Oued-Djedi qui sont beaucoup plus anciennes; mais au lieu d'être gravées au trait avec des instruments de pierre, elles sont sculptées en relief, suivant un procédé particulier, il est vrai, mais qui est d'usage constant chez les artistes indigènes, même à l'époque romaine : les figures sont simplement silhouettées sur un premier plan dont la saillie est obtenue par l'évidement des fonds. Le modèle n'existe pas ou à peine ; les détails essentiels du dessin sont indiqués par quelques traits sommaires et peu profonds. On a souvent comparé, et avec raison, le style de cette sculpture naïve à celui des bonshommes en pain d'épice. Ce sont ici et là les mêmes procédés et les mêmes conventions enfantines; par exemple, les personnages humains, quels qu'ils soient, sont presque toujours figurés avec les jambes écartées et les bras levés au ciel. Si barbares qu'elles soient, les sculptures de Tatahouine ne sont guère plus grossières que la plupart des stèles et des ex-voto lybico-puniques des premiers siècles de notre ère, que l'on découvre sur tous les points de l'Afrique du Nord qui avaient échappé à l'action directe et prolongée de la civilisation romaine.

D'ailleurs, les dromadaires et les paons qui apparaissent sur plusieurs bas-reliefs sont d'introduction relativement récente en Tunisie et ne se répandent guère qu'à partir de l'Empire ⁽¹⁾.

Les bas-reliefs de Tatahouine ne remontent donc guère, à mon avis, qu'au premier ou même au deuxième siècle de notre ère. Ils

⁽¹⁾ M. Gsell a déjà fait cette observation au sujet des paons qui avaient été signalés par M. H. Johnston; cf. *Chronique d'arch. afric.*, 1900, p. 111. — En ce qui concerne l'introduction du dromadaire en Tunisie, cf. Tissot, *Géogr. de la prov. d'Afr.*, I, p. 349-354, et Reinach, *Collections du musée Alaoui*, I, p. 39 et suiv. (*Africain sur son chameau*), avec la bibliographie de la question. Je n'ai retrouvé sur aucune des sculptures de Tatahouine, du moins d'une façon indubitable, les autruches et l'éléphant que M. H. Johnston a cru y reconnaître.

n'en présentent pas moins pour nous un grand intérêt, à cause de leur barbarie même. Ils ont été sculptés par un artiste du crû, qui, n'ayant rien appris, n'a rien perdu de son originalité native, et qui s'est simplement appliqué à reproduire en toute sincérité la nature qu'il avait sous les yeux, plantes, bêtes et gens, qu'il groupe sous la protection divine de cette triade pudique dont le culte, popularisé de bonne heure dans le Nord de l'Afrique, ne devait céder la place qu'au christianisme.

Ils apportent une contribution très utile, parce que très véridique, à la connaissance des conditions de la vie agricole indigène du Sud tunisien, au début de l'occupation romaine.

